Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs



Direction principale des renseignements, de l'accès à l'information, de l'éthique et des plaintes

PAR COURRIEL

Québec, le 24 mai 2024

Objet : Demande de documents n°2023-12-010 – Lettre de réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande de document concernant la Fiche GTC 1202 et la lettre d'approbation du plan.

Le document suivant est accessible :

Fiche GTC 1202 et Lettre d'approbation du plan de réhabilitation, 4 pages.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M-Daquin Douglas Ngankam, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel Daquin.NGANKAM@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Dorion Martin

p. j. 2

Cc Accès à l'information - Estrie dr05acces@environnement.gouv.gc.ca

SAGO: 200851347

Édifice Marie-Guyart, 29e étage 675, boul. René-Lévesque Est, boîte 13 Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : 418 521-3858 Télécopieur : 418 643-0083

Courriel: acces@environnement.gouv.qc.ca
Site Web: www.environnement.gouv.qc.ca

ESTRIE

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC: 1202 **NO LIEU**: X2002336 **ANCIEN NO GTC**: 0592

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Paradis GL Service inc. (Station service Ultramar)

NOM DE LA FICHE GTC : Garage Paradis

TYPES DE PROPRIÉTAIRE SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Privé 447190 Autres stations-service

Milieu(x) recepteur(s) affecté(s): Sol et eau souterraine

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE MUNICIPALITÉ MRC CODE POSTAL

56, rue Queen Sherbrooke Ville de Sherbrooke J1M 1H9 Sherbrooke (Québec)

LOCALISATION CADASTRALE

LOT RANG, CONCESSION ... CADASTRE

CADASTRE DU QUÉBEC

2446036 2447223

COORDONNÉES

NO MATRICULE : DEG.DEC.NAD83

LATITUDE: 45,362 **LONGITUDE**: -71,8565

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE MUNICIPALITÉ CODE POSTAL

Route adjacent (MTQ) Sherbrooke

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Cessation d'activité

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX	201	128	329
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² : 1 098

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M²: 349

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION : > RESC

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION :

TYPES DE SOLS : Silt-argile (OL)

REMBLAI HÉTÉROGÈNE : ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS EAU SOUTERRAINE

Benzène (pot) Éthylbenzène (pot) Hydrocarbures pétroliers C10 à C50 Méthyl naphtalènes (chacun) Naphtalène (seringue) Nickel (Ni)

Phénanthrène Toluène (pot)

Xylènes (o,m,p) (pot)

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : MIXTE

Benzène Éthylbenzène Toluène Xylènes (o,m,p) Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs

Québec

ESTRIE

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS FICHE TECHNIQUE

<u>DENTIFICATION</u>		
NO FICHE GTC: 1202	NO LIEU : X2002336	ANCIEN NO GTC: 0592
EAU SOUTERRAINE		
PROGRAMME DE SUIVI Aucun Fin de En de EAU SOUT. RÉHABILITÉE DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR D'USAGE		n applicable
TRAITEMENT DU DOSSIER		
ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE NO GTE : GTE-	SOUS E RECOURS ADMINISTRATIF O	NQUÊTE ANNÉE D'OUVERTURE : 1992 U CIVIL ANNÉE DE FERMETURE :
ÉTAPES D'AVANCEMENT		
CARACTÉRISATION RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉH	I	APE INITIÉE ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE 2023 Output
TECHNIQUES DE RÉHABILITATIO Oxydation chimique DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU	<u>N</u> <u>IN SITU</u> ✓	RESPONSABLES DU DOSSIER Côté, Geneviève Trudelle, Mathieu
CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU	QUALITÉ DES SOLS DE CHAQU	JE CATÉGORIE DE CONTAMINANT
НАМ	AVANT TRAITEMENT > RESC	APRÈS TRAITEMENT
HAP	Plage C-D	<= B
Paramètres intégrateurs	Plage C-D	<= B
CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION Aucun contexte particulier	<u>DURÉE DES TRA</u> ÉCHEC AU TRAIT DÉBUT RÉEL :20 FIN RÉELLE : DURÉE : 8	
SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M2:67	TRAVAUX RÉALIS	SEÉS PAR: Enutech inc.
VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M³ : 132	AUTORISATION I No DOCUMENT DATE DE DÉLIV	
ANNOTATION DE LA FICHE		

DATE DE CRÉATION :1990-01-01DERNIÈRE DATE DE SAISIE :2023-12-01DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE :2023-12-08

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Québec 🖁 🕏

Sherbrooke, le 30 novembre 2023

APPROBATION D'UN PLAN DE RÉHABILITATION Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2, article 31.51)

Service G.L. Paradis inc. 56, rue Queen Sherbrooke (Québec) J1M 1H9

N/Réf.:

7610-05-01-0091800

402302511

Objet:

Approbation de plan de réhabilitation par excavation et avec

traitement in situ

Mesdames, Messieurs,

À la suite de la demande d'approbation du plan de réhabilitation du 30 août 2023, reçue le 30 août 2023 et complétée le 29 novembre 2023, j'approuve, conformément à l'article 31.51 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q- 2, ci-après nommée LQE), la réalisation dudit plan, tel qu'il est décrit dans le document intitulé : « Demande d'approbation d'un plan de réhabilitation » et les documents qui s'y rapportent et qui en font partie intégrante, le tout résumé ci-dessous :

Excavation et disposition d'environ 92 m³ de sols contaminés en concentration excédant les valeurs limites de l'annexe l mais, inférieure aux valeurs limites de l'annexe ll, du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT).

Excavation et disposition d'environ 89 m³ de sols contaminés en concentration excédant les valeurs limites de l'annexe II du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT), mais inférieure aux limites de l'annexe I du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés (RESC).

Traitement de sols contaminés in situ par oxydation chimique et injection de solution de bactéries.

Suivi des eaux souterraines, dans 4 puits, 3 fois par année, sur une période minimale de trois ans. Les paramètres analytiques seront les HAM, les HAP et les HP C_{10} - C_{50} .

Le projet est situé au 56, rue Queen à Sherbrooke, sur le lot 2 446 036 du cadastre du Québec.

N/Réf.: 7610-05-01-0091800

402302511

Les documents suivants font partie intégrante de la présente approbation du plan de réhabilitation

- Formulaire intitulé: « Approbation d'un plan de réhabilitation », daté du 30 août 2023, signé par Delly Nevens Paradis et les documents joints.
- Courriel intitulé: « RE: Première demande d'information concernant votre demande d'approbation d'un plan de réhabilitation », expédié par Marco Julien, chargé de projets chez Environnement PH, le 7 novembre 2023 et les documents joints.
- Courriel intitulé: « RE: 2e demande d'information concernant votre demande d'approbation d'un plan de réhabilitation », par Marco Julien, chargé de projets chez Environnement PH, le 29 novembre 2023 et les documents joints.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le plan devra être réalisé conformément à ces documents.

Cette approbation ne dispense pas le titulaire de prendre, le cas échéant, les mesures correctives nécessaires, conformément à toute loi et à tout règlement, pour toute contamination qui serait découverte pendant les travaux de réhabilitation ou subséquemment.

En outre, cette approbation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,

SMB/JT/jdt

Sophie Moffatt-Bergeron, ing. Directrice régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie